

- **Après la mise en forme du document**
- **Identifier les paragraphes**
- **Cliquer sur l'onglet Accueil :**
- **Sélectionner le 1^{er} paragraphe du texte comme suit :**

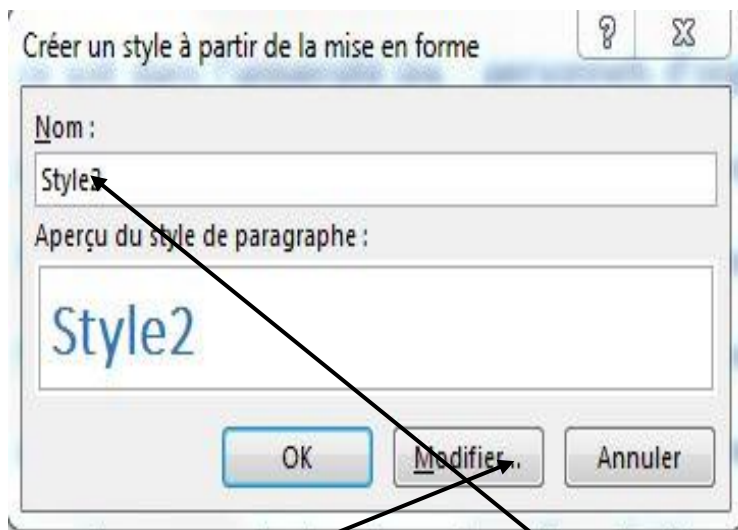
Préambule

Champ d'application du présent règlement intérieur

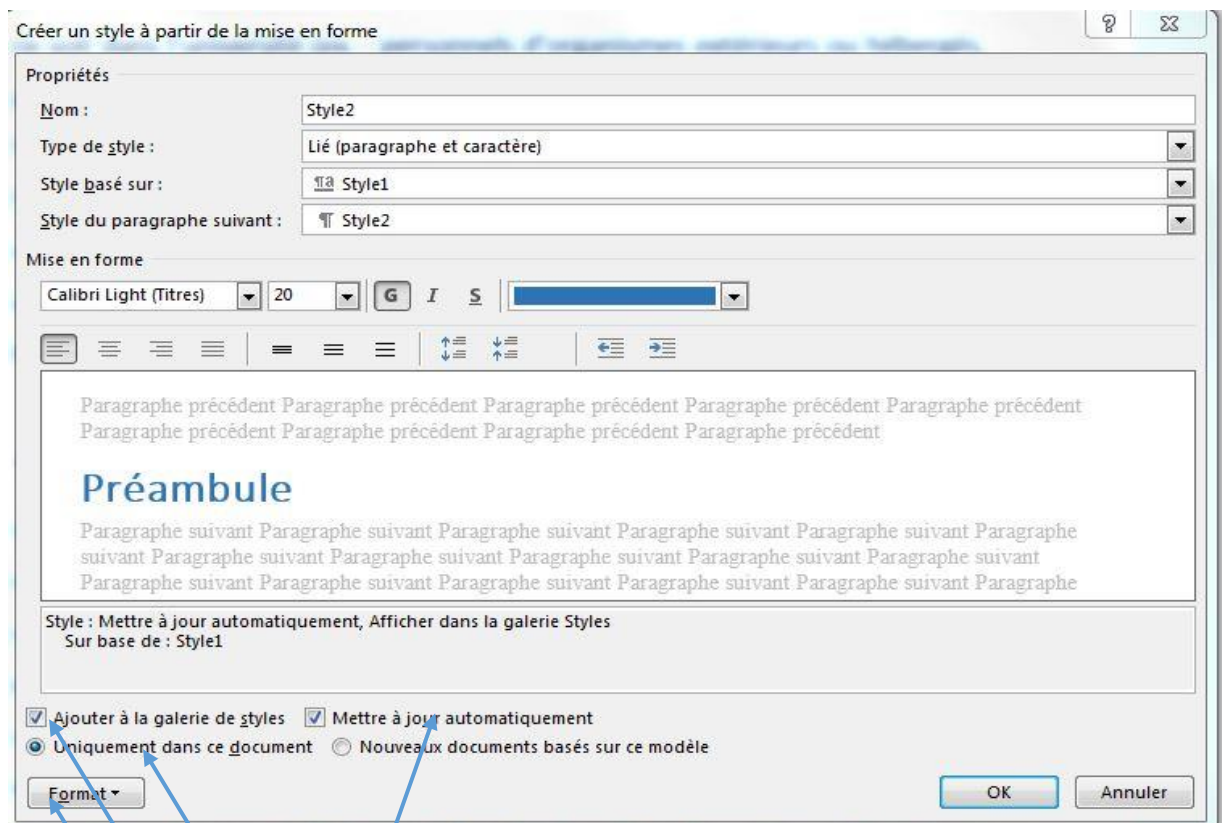
Dans l'onglet Accueil cliquer sur le groupe de fonction style et vous obtiendrez la fenêtre suivante :



Cliquez sur **créer un style** et vous aurez la fenêtre suivante :

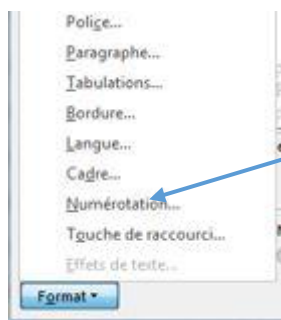


Donnez un nom à votre style par exemple : style2_Bleu Cliquez sur modifier pour personnaliser votre style. **Modifier** et vous obtiendrez la fenêtre suivante

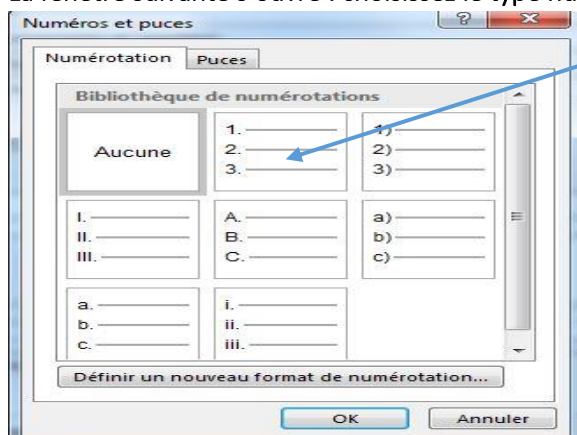


- Cocher Ajouter à la galerie de styles
- Cocher uniquement dans ce document
- Cocher Mise à jour automatiquement
- Cliquer sur le petit onglet Format

Après avoir Cliquer sur Format le fenêtre suivante s'ouvre et choisissez numérotation :



La fenêtre suivante s'ouvre : choisissez le type numérotation voulu. Ici 2^{ème} 1. 2. 3.



En suite vous cliquez sur OK puis sur OK pour sortir des différentes fenêtres.
Le style est crée et vous obtenez la fenêtré suivante :



1. Préambule

- Vous constatez au niveau de l'onglet Accueil et du groupe de fonctions styles un nouveau style qui apparaît avec le nom que vous lui avez donné. *Style_bleu* dans notre exemple
- Le titre sélectionné au départ est préfixé par un numéro ici *1. Préambule*

Pour les titre des paragraphes de même niveau, il suffira de sélectionner dans notre exemple le 2^{ème} paragraphe bleu du même niveau dans le texte c'est :

Exercice des droits et libertés dans l'Université

On lui applique donc le *style_bleu* comme suit :et on obtient

2. Exercice des droits et libertés dans l'Université

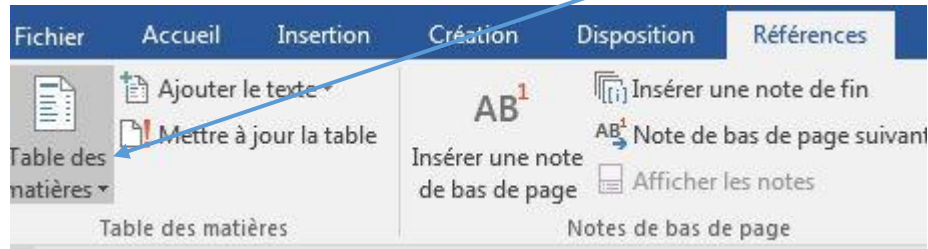
*NB :Pour les titres de niveau 2 (les rouges) on reprend la procédure depuis le début de 1. On sélectionne on crée le *style_rouge* et on suit les mêmes étapes*

*NB :Pour les titres de niveau 3 (les noirs) on reprend la procédure depuis le début de 1. On sélectionne on crée le *style_noir* et on suit les mêmes étapes*

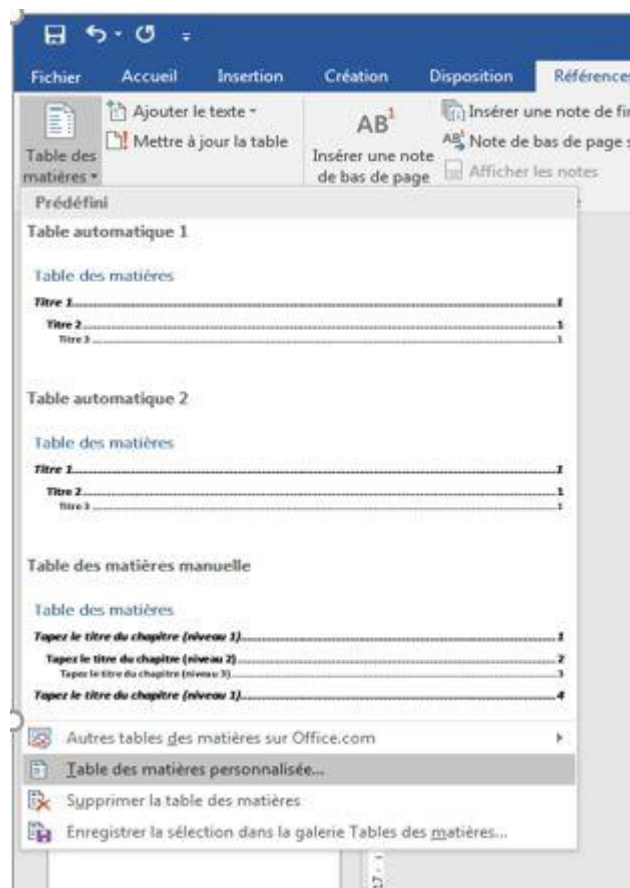
Dernière étape :

Lorsque vous avez terminé de créer les styles de chaque niveau. Dans l'exemple vous constatez qu'il y a 3 niveaux : se positionner à l'endroit où on veut insérer la table de matière.

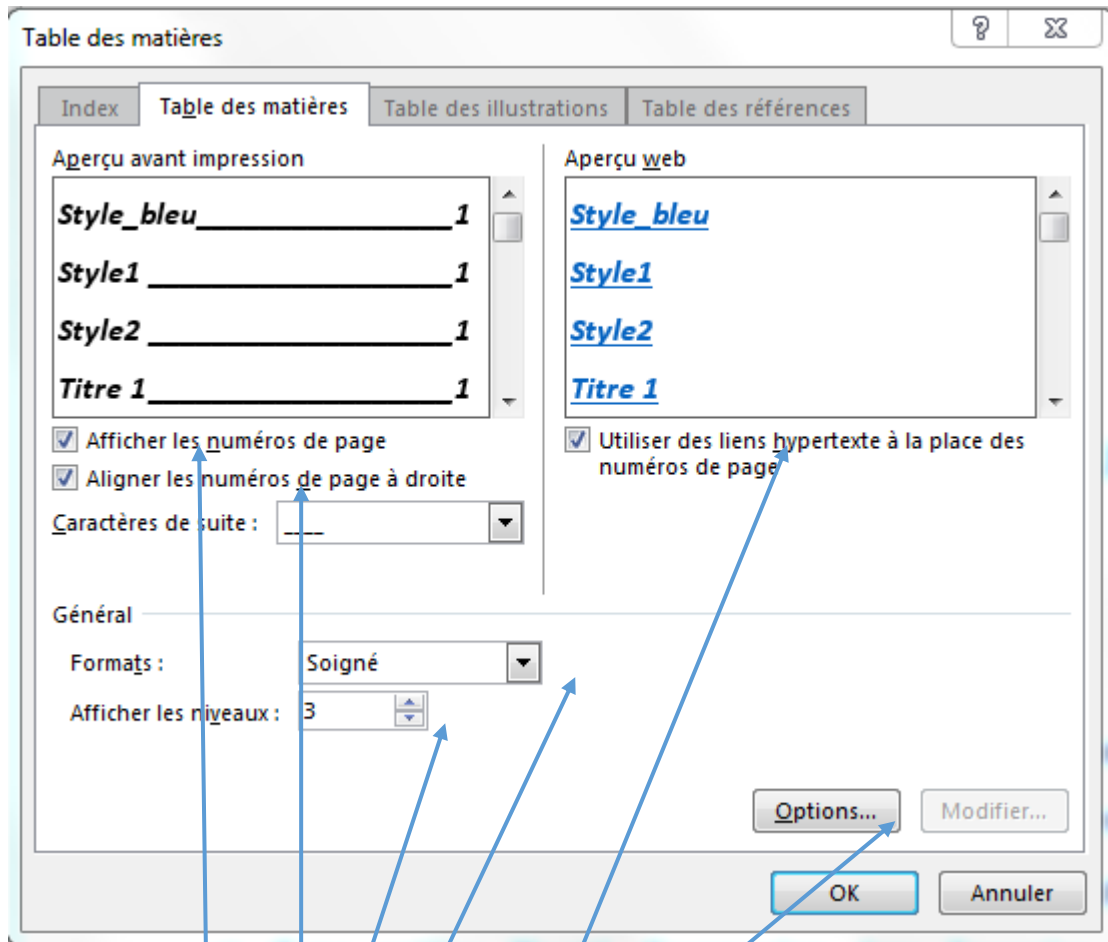
1- Dans l'onglet référence cliquez sur Tables des matières ::



La fenêtre suivante s'ouvre :



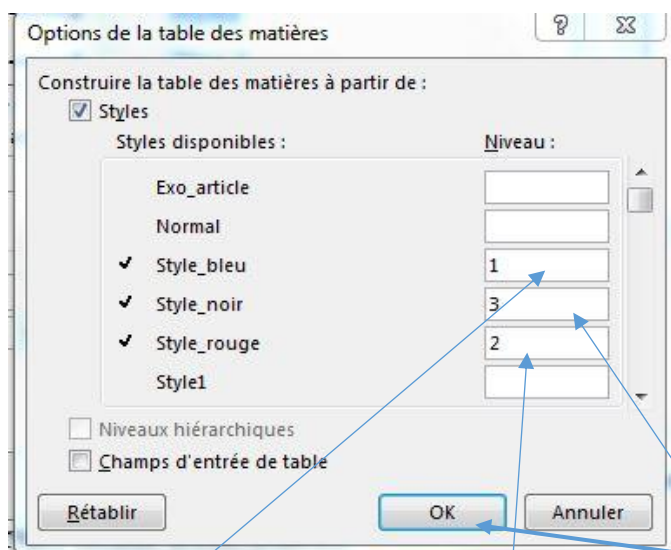
2- Cliquez sur Table des matières personnalisées : on obtient la fenêtre suivante :



Dans l'onglet **Table des matières** Cocher les cases :

- Afficher les numéros de page
- Aligner les numéros de page à droite
- Utiliser des liens hypertexte à la place des numéros de page
- Choisir dans Général/Formats (soigné)
- Choisir dans afficher les niveaux : 3 (dans cet exemple prendre : 3 parce qu'on a 3 niveaux)

3- Choisir options et on aura la fenêtre suivante :



Mettre 1 pour style_bleu, mettre 2 pour rouge, mettre 3 pour style_noir enfin cliquer sur OK

En cliquant sur OK on aura la table de matière comme suit :

Règlement intérieur

de l'Université Paris-Est Créteil

Val de Marne

1. Préambule	2
1. Champ d'application du présent règlement intérieur	2
2. Hiérarchie des dispositions statutaires et réglementaires de l'Université	2
3. Liberté d'expression	4
1. Dispositions générales	4
2. Modalités d'affichage, de diffusion de tracts d'organisation de réunions	4
2. Exercice des droits et libertés dans l'Université	6
4. Liberté d'expression religieuse, laïcité, neutralité	6
3. Dispositions générales	6
4. Liberté des personnels	7
5. Liberté des usagers	8
5. Liberté d'association	8
6. Dispositions générales	8
7. Droits et obligations des associations	8

Il suffira de sélectionner le sommaire de 1. Préambule à 7. Droits et obligations des associations et appliquer l'inter ligne de 2 voire 2,5 et on obtient la table de matière définitive suivante

Règlement intérieur

de l'Université Paris-Est Créteil

Val de Marne

1. Préambule	2
1. Champ d'application du présent règlement intérieur	2
2. Hiérarchie des dispositions statutaires et réglementaires de l'Université	2
3. Liberté d'expression	4
1. Dispositions générales	4
2. Modalités d'affichage, de diffusion de tracts d'organisation de réunions	4
2. Exercice des droits et libertés dans l'Université	6
4. Liberté d'expression religieuse, laïcité, neutralité	6
3. Dispositions générales	6
4. Liberté des personnels	7
5. Liberté des usagers	8
5. Liberté d'association	8
6. Dispositions générales	8
7. Droits et obligations des associations	8